

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES EFE MONTAIGNE

**PROCES-VERBAL DE L ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
25 SEPTEMBRE 2015**

L'AN DEUX MIL QUINZE

LE 25 SEPTEMBRE A 20 heures 20 minutes

A la nouvelle salle de réunion de l'EFE Montaigne.

Les membres (parents d'élèves) de l'association des parents d'élèves (APE) se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire à Cotonou (BENIN) au siège de l'association à l' EFE Montaigne (quartier Les Cocotiers, 01 BP 679 Cotonou) sur convocation du Président du Conseil d'Administration par lettre adressée à chaque membre dans le délai statutaire.

➤ **Les Membres du CA/APE présents ou représentés :**

Nadine DOSSOU SAKPONOU, Présidente du Conseil d'Administration de l'A.P.E.
Chakirou TOUKOUROU, Vice-président
Laure KOUTON, Trésorière
VERFAILLIE Mickael, Secrétaire
Oumadath ASSANI, Secrétaire Adjoint
Coralie LASCARIS, Membre
ZINSOU CAPO Cosme, Membre

Tommaso BERRUTI, Trésorier Adjoint, représenté par Coralie LASCARIS
Gislaine DJIDJOHO, Membre, représentée par Laure KOUTON

➤ **Administration**

Laurence Lavandier, Proviseur de l'EFE Montaigne

➤ **Invitées :**

Catherine NOGARE DALLE, Directrice de l'école primaire et maternelle
Béatrice JOURDAN, Gestionnaire de l'EFE Montaigne

Le Président du Conseil d'Administration, **Nadine DOSSOU SAKPONOU** ouvre la séance à 20h20

Le Président informe l'assemblée générale extraordinaire des parents que le nombre de parents présents est de 70 et 9 procurations.

Le quorum requis pour tenir l'assemblée générale extraordinaire étant de 25% familles présentes ou représentées, Nadine DOSSOU SAKPONOU a ajourné immédiatement la première séance et repris quelques minutes la séance.

L'assemblée générale extraordinaire du 25 septembre 2015 se tient sur deuxième (2^{ème}) convocation en présence de 70 familles présentes et 09 représentées.

1-L'ordre du jour

- Approbation de l'ordre du jour
- Modification des statuts

DECISION

L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité des présents et représentés

2-Modification des statuts de l'APE

Coralie LASCARIS a donné lecture des articles qui ont fait l'objet de modification substantielle aux parents.

DECISION

La modification des statuts a été approuvée à l'unanimité des présents et représentés.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a pris fin à 20h40 minutes

Secrétaire de séance

Nadine DOSSOU SAKPONOU

Président de séance

Nadine DOSSOU SAKPONOU